
**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAÎTRE FORMATEUR (CAFIPEMF)

ADMISSIBILITE SESSION 2021

CALENDRIER

Arrêté du 20-7-2015 ; Circulaire n°2015-110 publiée dans le BOEN n°30 du 23/07/2015

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les instituteurs ou professeurs des écoles justifiant d'au moins cinq années de services effectifs d'enseignement à temps complet ou leur équivalent.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier d'inscription sera téléchargeable sur le site de la DSDEN 40.

QUAND S'INSCRIRE ?

• Dossiers d'inscription disponibles à partir du **mercredi 9 septembre 2020 - 12h00** jusqu'au **mercredi 7 octobre 2020 - 12h00** sur le site de la DSDEN des Landes

L'ATTENTION DES CANDIDATS EST SPÉCIALEMENT ATTIRÉE SUR LA NÉCESSITÉ D'ÉVITER DE S'INSCRIRE DURANT LES DERNIERS JOURS.

• Retour des dossiers d'inscription (date de clôture des registres) jusqu'au **mercredi 7 octobre 2020 – 12h00** (cachet de la poste faisant foi).

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ACCOMPAGNÉ DES DERNIERS RAPPORTS D'INSPECTION:

le mercredi 2 décembre 2020 – 12h00

Au format numérique **UNIQUEMENT** (PDF) à l'adresse suivante :
laure.verdel@ac-bordeaux.fr

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ : du mercredi 6 janvier 2021 au mercredi 20 janvier 2021